

ASBL Mémoire d'Auschwitz Rue des Tanneurs, 65 à 1000 Bruxelles Tél.:+32 (0)2 512 79 98 www.auschwitz.be • info@auschwitz.be La différence entre un camp de concentration et un centre d'extermination – Quand les chiffres s'emmêlent

Johan Puttemans
ASBL Mémoire d'Auschwitz

Décembre 2015

Trop souvent, les gens confondent camp de concentration et centre d'extermination. Pourtant, la différence est fondamentale : le premier était un camp où les déportés étaient exploités pour des travaux pénibles et mourraient d'épuisement ou étaient liquidés lorsqu'ils étaient « usés », tandis que dans le centre d'extermination, les personnes déportées étaient gazées immédiatement à leur arrivée.

Parler d'Auschwitz n'a rien d'une sinécure. Compte tenu de la position occupée par ce qui est peut-être le camp le plus connu du Troisième Reich, on a tout dit et tout écrit à ce sujet, mais paradoxalement il manque à la plupart des personnes intéressées des connaissances approfondies sur la question.

Il y a plusieurs moyens de clarifier la différence entre les camps de concentration (terme déjà utilisé par les nazis à l'époque du nazisme, c'est-à-dire entre 1933 et 1945, et pouvant être localisé dans les limites de l'ancienne république de Weimar) et les centres d'extermination (terme qui renvoie au neuvième chapitre de *The Destruction of the European Jews*, l'ouvrage de référence écrit en 1961 par l'historien américain Raul Hilberg). Ces deux « systèmes », celui des camps de concentration et le système d'extermination, présentent des différences tant du point de vue géographique qu'organisationnel : comme ils avaient chacun une autre raison d'être, ils n'ont même pas grand-chose en commun.

En deux endroits, ces deux systèmes ont été contigus : au camp de concentration de Majdanek, à Lublin (aujourd'hui dans le sud-est de la Pologne), et à Auschwitz-Birkenau, où étaient situés l'un à côté de l'autre le camp de concentration et le centre d'extermination (ou de mise à mort) les plus connus. Le choix d'Auschwitz n'était pas dénué de logique : sa situation centrale idéale (pour les pays qui « devaient » être débarrassés de leurs Juifs) et la présence de camps de travail forcé – qui avaient un abondant besoin de travailleurs réduits à l'esclavage – ont fait en sorte qu'Auschwitz a revêtu une importance primordiale après que d'autres centres de mise à mort, à savoir Belzec, Sobibor et Treblinka, eurent mis un terme à leurs activités morbides, en tout cas en ce qui concerne l'extermination des Juifs d'Europe. En novembre 1943, les centres d'Aktion Reinhardt, c'est-à-dire l'élimination physique des Juifs qui vivaient dans le Gouvernement général, ont officiellement pris fin. Dans une certaine mesure, la spécificité qu'Auschwitz et Majdanek finiront par prendre est liée aux sélections qui ont été réalisées là-bas : on a alors déterminé, en se basant généralement sur le sexe, l'aspect physique et la nécessité, qui serait intégré dans le système des camps de concentration et qui disparaîtrait de manière immédiate et irréversible dans le système d'extermination. Une fois qu'Auschwitz accueillera les déportations massives de Juifs d'Europe, la plupart des médecins SS qui y travaillaient sélectionneront les nouveaux arrivants et les répartiront en deux groupes : d'une part, les détenus enregistrés, d'autre part, ceux qui seront envoyés sur-le-champ dans les chambres à gaz.

Avant d'être assailli de chiffres, il convient de clarifier ces deux systèmes à l'aide de définitions et d'applications pour faire clairement apparaître les différences entre eux. L'intérêt de cet exercice est d'éviter un usage parfois erroné de ces termes et de ces dénominations ainsi qu'une confusion dans le vocabulaire utilisé. La mise en évidence claire de ces différences permet aux chiffres mentionnés par la suite de ne plus être seulement une donnée quantitative et quasi « inhumaine », mais fait mieux percevoir l'ampleur et la gravité du génocide – en l'occurrence du *judéocide*. L'article expose les deux systèmes en les mettant chaque fois en parallèle.



Auschwitz-Birkenau cumule les fonctions de camp de concentration et de centre d'extermination © Baudouin Massart

La nécessité de distinguer ces deux réalités est d'une importance capitale pour étudier la politique nazie de répression et d'extermination. Des romans, des articles de presse, mais aussi certains ouvrages scientifiques (comme des dictionnaires spécialisés) ainsi que, dans une certaine mesure, des témoignages de survivants des camps provoquent parfois une certaine confusion à cause du vocabulaire utilisé. Il y a un mélange des termes, dû à une sorte de concurrence entre eux (le choix du mot utilisé fait percevoir autrement les cruautés nazies, sans parler des données objectives). Cet élément s'applique également à des lieux d'histoire et de mémoire et en particulier à Auschwitz-Birkenau. Le

camp de concentration est devenu un « camp d'extermination » ; les deux systèmes qui se « rencontrent » géographiquement ont été et sont réunis en un lieu spécifique et hautement symbolique, avec tous les risques de confusion – généralement involontaire et innocente – qui en résultent !

Quelle est la différence entre un camp de concentration et un centre de mise à mort ?

Un camp de concentration est un terrain qui est rapidement doté d'équipements et qui est en général hermétiquement séparé du monde extérieur, où des individus, qualifiés par le pouvoir de potentiellement dangereux, sont incarcérés, la plupart du temps en masse et dans de (très) mauvaises conditions parce que leurs droits fondamentaux sont bafoués ¹. Sa fonction est simple: l'élimination². Des éléments dangereux pour l'État sont donc extraits de la société et incarcérés à titre préventif dans un camp de concentration. Celui-ci est, dans un premier temps, une solution provisoire pour répondre à un afflux subit de personnes (non désirées). Un centre d'extermination est un endroit extrêmement primitif où un peuple dont on ne souhaite pas la présence physique est assassiné, de manière immédiate, délibérée et

² « Éliminer » au sens étymologique du terme : faire disparaître.



¹ J. KOTEK et P. RIGOULOT, *Le siècle des camps*, Paris, JC Lattès, 2000.

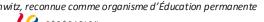
préméditée, dans une infrastructure spécialement prévue à cet effet. Toutes les personnes qui sont envoyées là-bas y sont tuées, indépendamment de leur âge et de leur sexe, indépendamment de leur éventuelle utilité économique comme indépendamment de n'importe quel autre critère!

Un camp de concentration remplit plusieurs fonctions dans la société. Il fait disparaître des personnes indésirables, qui ne correspondent pas, du point de vue idéologique, politique et moral, au mode de vie et de pensée en cours (et imposé par la contrainte). Il assume également une tâche « éducative » en sanctionnant et en « normalisant » les détenus, la politique de terreur menée envers ces « objets » ayant aussi une fonction dissuasive vis-à-vis de l'ensemble de la population. Il participe ainsi à une « refondation » de la vie sociale. Le travail constitue le « moyen didactique » pour atteindre cet objectif : des travaux physiques pénibles, quelle que soit leur utilité économique éventuelle, affaiblissent non seulement le corps – ce qui tue dans l'œuf toute velléité de résistance –, mais brisent aussi la résistance morale des détenus.

Le système des camps de concentration « accueille » des personnes qui ont encore une certaine « utilité » pour le régime dictatorial : celui-ci a intérêt à incarcérer et à exploiter des personnes indésirables, mais économiquement indispensables. Les opposants au pouvoir non démocratique – en place sont considérés comme potentiellement dangereux pour l'idéologie dominante de la société et sont arrêtés et incarcérés dans un camp de concentration, sans condamnation juridique et pour une période indéterminée. Il convient de faire remarquer à cet égard que la grande différence réside dans le caractère légal ou illégal de l'incarcération : une prison enferme dans une cellule (ce qui reflète le caractère individuel de la peine infligée) une personne condamnée par un tribunal, en application des lois en vigueur et éventuellement avec un droit à la défense et à une procédure judiciaire. L'incarcération dans un camp de concentration s'apparente beaucoup plus à une mesure administrative et extrajudiciaire. Le tribunal est superflu, car l'accent est mis sur le danger potentiel, ce qui signifie qu'aucun fait n'a encore été commis. Le système judiciaire n'intervient qu'en cas de délit. La vie quotidienne dans un camp de concentration se caractérise par son caractère collectif.

La seule et unique fonction – ou, plus largement, raison d'être – d'un centre de mise à mort consiste à recevoir systématiquement et continuellement des personnes indésirables et à les éliminer physiquement, d'une manière bien précise et en effaçant sans toute trace. Cela signifie que l'on supprime aussi toute possibilité de mémoire après les avoir fait disparaître. Comme aucune forme d'hébergement n'est nécessaire, si ce n'est pour permettre au camp d'accomplir sa mission, et comme personne n'est détenu, un centre d'extermination cesse d'exister dès qu'il n'est plus « approvisionné »³.

Dans un camp de concentration, les nouveaux arrivants sont « traités » selon un schéma rigoureux de déshumanisation : on les prive de toute possibilité de (sur)vivre dignement. De manière tout à fait choquante, ils sont désorientés par l'accueil brutal qui leur est réservé dans le camp. Le processus d'incorporation commence par leur ôter tout ce qui n'a pas sa place dans le camp. Les nouveaux venus doivent enlever jusqu'à leur dernier vêtement et leur corps est entièrement rasé. Ils perdent leur chevelure, qui est un élément de toute personnalité



³ R. KUWAŁEK, *Belzec, le premier centre de mise à mort*, Paris, Calmann-Levy, 2013.

individuelle. Ensuite, le corps est nettoyé et désinfecté. La tenue vestimentaire du camp crée une uniformité entre tous les détenus, que plus rien ne distingue, en tout cas d'un point de vue objectif. L'attribution d'un numéro, au lieu d'un nom, est sans doute le summum de ce processus de déshumanisation : un nombre froid désigne un être humain que l'on a privé de toute forme de personnalité subjective. Pour pouvoir malgré tout distinguer les détenus selon le motif de leur incarcération, les nazis utilisent des triangles de couleur, qui ont chacun une signification bien particulière⁴.

Le premier camp de concentration dirigé par les SS, celui de Dachau, portait le slogan que l'on connaît surtout aujourd'hui pour être celui du camp d'Auschwitz : « *Arbeit macht frei* ». Il reflète l'idée qu'un détenu peut effectivement être libéré d'un camp de concentration. Himmler a indiqué dans plusieurs camps, dont celui de Dachau, quelle était la morale qu'un détenu devait respecter pour pouvoir retrouver la liberté⁵.



Dachau © Frédéric Crahay FA

Comme la seule fonction d'un centre d'extermination était l'élimination physique, ainsi que nous l'avons dit, le processus d'incarcération y était beaucoup plus court que dans un camp de concentration. Il était inutile d'enregistrer les nouveaux arrivants puisque leur vie ellemême était devenue superflue et devait prendre fin dès leur arrivée. Le pourcentage de survivants dans un centre de mise à mort est nul! Concrètement, cela signifie qu'à un moment donné, cela enclenche un processus mortel irréversible, qui se distingue du système des camps de concentration.

Des sélections ont fait la distinction entre la vie et la mort. Bien entendu, de telles sélections ne sont possibles qu'en impliquant le système des camps de concentration dans le système d'extermination. Aborder séparément les deux systèmes entraîne par définition l'inutilité des sélections : la totalité des personnes déportées se retrouve alors dans chaque système. Dans un camp de concentration, personne n'est renvoyé chez lui, si l'on peut dire, sans avoir subi une « mise au point idéologique » alors que dans un centre de mise à mort, tout le monde est immédiatement éliminé. Ce n'est que dans un système mixte, là où les deux types de camps se rencontrent, qu'une sélection s'avère utile : les Juifs, qui sont ceux que l'on veut éliminer de fait, bénéficient d'une « chance de survie » temporaire en raison de leur intérêt économique. Mais ceci ne s'applique qu'à ceux qui se retrouvent dans un camp de concentration !

Il est possible de survivre dans un camp de concentration puisque la mort n'est pas l'objectif premier. Bien entendu, cela ne veut pas dire que l'on n'y meurt pas ! Mais, contrairement à ce qui se passe dans un centre d'extermination, la mort est provoquée par l'exploitation, la famine, la maladie, les mauvais traitements, les exécutions punitives, les sanctions, etc. Elle

⁵ Es gibt einen Weg zur Freiheit. Seine Meilensteine heißen: Gehorsam, Fleiß, Ehrlichkeit, Ordnung, Sauberkeit, Nüchternheit, Wahrhaftigkeit, Opfersinn und Liebe zum Vaterland! [Il y a un chemin qui mène à la liberté. Ses étapes sont : obéissance, ardeur au travail, honnêteté, ordre, propreté, sobriété, vérité, sens du sacrifice et amour de la patrie!]



⁴ http://www.ushmm.org/outreach/en/media_ph.php?ModuleId=10007754&MediaId=5022

intervient à plus long terme et certains y échappent. L'industrie de l'armement avait besoin de main-d'œuvre (gratuite) et les détenus des camps de concentration ont permis de combler cette pénurie. Ils furent mis au travail à proximité d'usines, ce qui a permis à la majorité d'entre eux de survivre.

On se sent assez mal à l'aise d'un centre tout monde, sans le arrivée. Il serait sans doute mises à l'écart ». Pour nombre extrêmement échapper à une mort concentration, les centres Avant même la libération avaient effacé leurs traces survivant. Des travailleurs de déportés, ont dû faire le cheveux des femmes qui des chambres à gaz, enlever jeter les cadavres dans des



Monument de Treblinka – Centre de mise à mort © Georges Boschloos

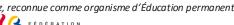
de parler de « survivants » dans le cas d'extermination puisque par définition exception, devait être tué dès son plus adéquat de parler de « personnes certaines raisons bien précises, un restreint de personnes ont réussi à certaine. Contrairement aux camps de de mise à mort n'ont pas été libérés. du territoire par les Alliés, les nazis en veillant à ce qu'il ne reste aucun forcés juifs⁶, prélevés dans des convois sale travail à la place des SS : couper les allaient être gazées, retirer les corps les dents en or, dans un premier temps fosses communes et, plus tard, les

incinérer (et exhumer les corps déjà enterrés pour les incinérer). Alors que, dans un camp de concentration, les détenus ont eu plus tard un intérêt économique, le Sonderkommando⁷ avait plutôt une fonction « logistique ». Comme ils étaient des témoins clés du génocide, ils constituaient aussi un danger majeur pour les nazis. C'est la raison pour laquelle ces groupes étaient régulièrement tués et remplacés. Aucun membre du Sonderkommando n'a été libéré du centre d'extermination. Si quelques-uns d'entre eux ont réussi à survivre à la guerre et au génocide, c'est pour d'autres raisons : évasion⁸, rébellion⁹ ou évacuation¹⁰.

Des données chiffrées éclairantes

L'ouvrage de référence pour les données chiffrées que nous reproduisons ici est dû à l'historien polonais, le Dr Franciszek Piper (1941)¹¹.

¹¹ Franciszek PIPER, Auschwitz. How many perished Jews, Poles, Gypsies..., Kraków, (copyright for this completed reprint) Franciszek Piper, 1991.



⁶ La plupart du temps, de jeunes hommes en bonne condition physique.

⁷ Les travailleurs forcés juifs qui devaient accomplir la tâche morbide dont nous avons parlé.

⁸ Par exemple : Rudolf Reder, un *Arbeitsjude* du centre d'extermination de Bełżec, a réussi à s'évader lors d'un

⁹ Treblinka: 2 août 1943 (une cinquantaine de survivants), Sobibor: 14 octobre 1943 (également une cinquantaine), Centre d'extermination de Birkenau: 7 octobre 1944.

¹⁰ À la suite de l'avancée rapide de l'Armée rouge, un certain nombre de membres du *Sonderkommando* du centre d'extermination de Birkenau ont réussi à se mêler aux détenus des camps de concentration et ont ainsi pu être évacués vers d'autres camps, contre la volonté des nazis. Après l'échec d'une chasse à l'homme menée par les surveillants SS du camp, plusieurs d'entre eux ont survécu à la guerre et ont été libérés d'un camp de concentration, comme les autres détenus de ce camp.

Sur 1,3 million de personnes¹² déportées à Auschwitz, près de 1,1 million, soit 85 %, y sont mortes. Cependant, ce chiffre ne fait pas de distinction entre les victimes du centre d'extermination et le nombre de détenus dont le décès a été enregistré dans le réseau des camps de concentration (satellites).

En effet, c'est le nombre des enregistrements qui permet, après avoir procédé à ces indispensables sélections, de constater quelles personnes et combien d'entre elles se sont retrouvées dans quel système. À Auschwitz uniquement, toute personne arrivant dans le camp de concentration recevait un tatouage sur l'avant-bras gauche. Grâce à des listes qui ont été retrouvées et à des études sur le nombre de victimes, on a pu déterminer quelles catégories de la population ont fait partie du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau. Environ 400 000 personnes, soit 31 % de ceux qui ont été déportés à Auschwitz, ont été enregistrées avec un numéro d'immatriculation. En gros, la moitié d'entre eux étaient des Juifs. La moitié à peu près des détenus enregistrés dans le camp de concentration décèdera durant la détention¹³. Ici aussi, il s'agissait de Juifs dans la moitié des cas.

On peut estimer que 900 000 personnes (69 %) n'ont pas été inscrites à leur arrivée dans le système d'enregistrement. Il faut déduire plus ou moins 25 000 personnes du total des 905 000 déportés comptabilisés par Piper. Ce petit nombre de personnes s'est retrouvé dans une zone d'ombre : ils n'ont pas été recensés dans le camp de concentration (et n'ont pas reçu de numéro d'immatriculation) et n'ont pas non plus été assassinés immédiatement après leur arrivée. Après une sélection, ils ont été détenus dans un camp de transit, d'où ils ont été évacués un peu plus tard vers un autre camp de concentration.



© Baudouin Massart - FA

Une analyse plus approfondie montre que 1 082 000 personnes sont mortes à Auschwitz-Birkenau. Ce total se compose en gros de 19 % (environ 202 000 personnes) qui n'ont pas survécu dans le camp de concentration et de 81 % (environ 880 000 personnes) qui ont été tués dès leur arrivée dans le centre d'extermination situé à Birkenau. Quand on analyse de plus près ces 880 000 personnes assassinées, on comprend bien pourquoi le « peuple juif » est le sujet de cet article consacré au génocide perpétré durant la Deuxième Guerre mondiale et, dans notre étude

de cas, à Auschwitz-Birkenau!

98 % des personnes tuées et non enregistrées étaient des Juifs ! 865 000 Juifs ont été exterminés dans les chambres à gaz de Birkenau peu après leur arrivée. Précisons qu'il s'agit

¹³ On arrive ainsi au nombre de 1,1 million de morts (0,9 million de personnes non immatriculées + 0,2 million de personnes immatriculées).



W. DŁUGOBORSKIet F. PIPER (dir.), Auschwitz 1940 – 1945. Les problèmes fondamentaux de l'histoire du camp, Oświęcim, Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau, 2011. [Volume III L'extermination par Franciszek Piper. III. Bilan de l'extermination, 6.2. Le bilan des recherches les plus récentes sur le problème du nombre des tués et décédés à Auschwitz (p. 289-301)]

¹² Il s'agit d'un total qui comprend l'ensemble des Juifs (dans la mesure où ils ont été comptabilisés comme groupe distinct), des Polonais (autrement dit, des Polonais non juifs), des Tziganes (selon des critères « raciaux ») et des Juifs de plusieurs pays européens, dont la Belgique.

Proportionnellement parlant, le « peuple » juif représente 84 % (1 095 000 personnes) des déportés.

de la très grande majorité! Les 2 % restants se composent d'une part de Polonais et d'autre part de « Tziganes » et de prisonniers de guerre soviétiques. Cette analyse chiffrée permet de constater que Birkenau – non pas le lieu où était situé le camp de concentration, mais bien le centre d'extermination – était destiné à jouer un rôle important et spécifique dans la Solution finale de la question juive ! Il en résulte que tous ceux qui ont été tués dans les chambres à gaz ne peuvent pas être comptabilisés parmi les victimes du génocide. Les Polonais et les prisonniers de guerre soviétiques représentaient « seulement » 2 % des personnes immédiatement exterminées. Ils l'ont été pour des raisons « économiques organisationnelles / pratiques », contrairement aux Juifs qui devaient être physiquement éliminés pour des raisons uniquement raciales!

Conclusion

Des chiffres froids et « objectifs » peuvent être trompeurs si on ne possède pas de connaissances suffisamment approfondies de la Shoah. Le chiffre de 960 000 Juifs morts à Auschwitz est fréquemment avancé. Ce nombre concerne la totalité des Juifs qui y ont perdu la vie. On ne fait pas toujours très clairement la distinction entre le camp de concentration fréquemment visité – où, de manière paradoxale par rapport à sa taille immense, il y a eu quantitativement parlant moins de victimes juives – et le centre d'extermination, où un nombre gigantesque de personnes, principalement juives, ont été assassinées selon une tout autre méthode.



Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.

7